

Dossier de demande de subvention

Soutien à la restauration de patrimoine

Identité du demandeur :

N° Dossier (réservé à l'administration) :

Dossier à remplir en double exemplaire et à renvoyer à

- Monsieur le Président de la Région Midi-Pyrénées
Hôtel de Région - 22 boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9

et à

- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
Hôtel du Département - 6, rue Gaston Manent - CS 71324 - 65013 TARBES Cedex 09

DOSSIER DE DEMANDE

I - Identification du demandeur de la subvention :

1- Nom et coordonnées du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique :

Statut juridique :

Collectivité Territoriale

Association loi 1901

Communauté de Communes,

Personne physique (particulier)

Syndicat Intercommunal ou autre Etablissement Public

Autre (préciser)

2- Identification administrative :

Numéro de SIRET :

Numéro de SIREN :

Code APE (NAF) :

Numéro K bis :

3- Le porteur de projet est

Propriétaire

Titulaire d'un bail emphytéotique
(à joindre au dossier)

II - Présentation du projet - Nature de l'opération (édifice-travaux) :

1- Description du projet : (à développer sur une fiche annexe)

- Eléments historiques et de datation de l'édifice (ou de l'objet) si vous les connaissez
- Détail et nature des travaux envisagés
- Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux

2- Localisation de l'édifice (ou de l'objet) à restaurer :

Code postal : Commune :

3- Eléments de connaissance

L'édifice (ou l'objet) a-t-il fait l'objet d'un inventaire scientifique ou d'une publication ? oui non

A-t-il été étudié par un universitaire ou un chercheur ? oui non

Si oui, joindre les références

4- Visibilité

Est-il visible depuis une voie publique ?

oui non

Le bâtiment est-il visitable par le public ?

oui non

Si OUI, précisez dates et heures d'ouverture

5- Protection

Si ce patrimoine bénéficie d'une protection, d'un label ou se situe dans un secteur protégé, précisez la nature de la protection ou du label (possibilité de cocher plusieurs cases) :

Classement au titre des Monuments Historiques

Inscription au titre des Monuments Historiques

ZPPAUP/AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)

Secteur sauvegardé

Pays d'Art et d'Histoire

Ville d'Art et d'Histoire

Patrimoine mondial de l'Unesco

Abords de monuments historiques

Autre

6- Thématiques régionales et départementales

Votre projet se rattache-t-il à l'une des thématiques prioritaires de l'action régionale et/ou départementale ?

Les Bastides et Villes Neuves du Moyen-Age

Les Chemins de St Jacques de Compostelle

Le Canal du Midi

Les Grands Sites

Patrimoine industriel

Patrimoine archéologique

Patrimoine historique (monuments classés et inscrits)

Patrimoine littéraire et histoire des idées

Patrimoine rural non protégé

Patrimoine mobilier

7- Accessibilité aux handicapés

L'édifice est-il accessible aux handicapés ?

oui non

Si oui, précisez s'il est accessible :

en totalité : oui non

partiellement : oui non

accès, intérieur : oui non

extérieur uniquement : oui non

Les travaux envisagés vont-ils favoriser cette accessibilité ?

oui non

Un chantier d'adaptation spécifique aux handicapés est-il prévu ?

oui non

8- Sécurité des œuvres

Pour les opérations de restauration du patrimoine mobilier, une mise en sécurité des objets visibles par le public est-elle prévue simultanément ou à l'issue de la restauration ?

oui non

9- Valorisation (joindre une fiche en annexe si l'espace ci-dessous est insuffisant pour développer)

Des actions de valorisation, un projet artistique ou des actions culturelles (visites guidées, actions pédagogiques, ouverture pour les Journées Européennes du Patrimoine, etc.) seront-ils développés en lien avec ce patrimoine ?

oui non

Si OUI, précisez et indiquez si vous aurez recours à du personnel qualifié pour assurer cette valorisation, ainsi que le nombre de personnes et le niveau de formation :

Une médiation spécifique pour les handicapés est-elle prévue ? (visuels, auditifs, etc) oui non

10- Si l'édifice objet de la demande est ouvert au public,

- précisez les périodes d'ouverture et les tarifs pratiqués :

- précisez le nombre d'entrées enregistrées (ou estimées) l'année précédente :

- précisez (s'il y a lieu) le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires généré :

Pour compléter votre dossier, reportez-vous aux pièces justificatives à joindre

III – Coût du projet et plan de financement

1-1 Coût global prévisionnel de l'opération pour laquelle un soutien financier est sollicité :

Coût HT

Coût TTC ; (Taux de la TVA = %)

1-2- Détail des phases du programme global des travaux

Ce projet comporte-t-il plusieurs tranches ? oui non

Si le programme des travaux est phasé par tranches précisez :

N° de tranche	Nature des travaux	Montant HT	Année
<i>Exemple Tranche X</i>	<i>Restauration de la toiture</i>	<i>30 000 €</i>	<i>2010</i>
Tranche 1			
Tranche 2			
Tranche 3			

2- Détail de la tranche de travaux, objet de la présente demande

(si le projet comporte plusieurs tranches, précisez le n° de la tranche et à quel exercice elle est rattachée) :
tranche N° ; année

Nature des travaux	Nom de l'entreprise	Coût HT	Coût TTC
<i>Exemple : Maçonneries</i>	<i>Dupont</i>	<i>83 612 €</i>	<i>100 000 €</i>
Total			

3- Plan de financement de la tranche de travaux objet de la présente demande

Détail des subventions demandées :

Sources de financements	Crédits demandés	Crédits acquis
Union Européenne		
Etat		
Région Midi-Pyrénées		
Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées		
Intercommunalité		
Commune		
Mécénat		
Ressources propres		
Autre (préciser)		
Total		

4- Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention pour cet édifice, pour une (ou des) tranche(s) antérieure(s) ?

- de la Région Midi-Pyrénées oui non si oui : Année(s) Montant €
- du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées oui non si oui : Année(s) Montant €

5- Estimation du nombre d'emplois que ce chantier nécessitera

- ETP (Equivalent Temps Plein)
- précision sur la nature de ces emplois (spécificité du savoir-faire) :

6- Pour la réalisation de ce projet, le propriétaire/maître d'ouvrage fera-t-il appel à

- un architecte du patrimoine oui non ; si oui précisez son nom :
- un architecte oui non ; si oui précisez son nom :

IV- Demande de subvention à remplir obligatoirement et à adresser

à la Région Midi-Pyrénées et au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

Je soussigné(e),
propriétaire de l'édifice ou de l'objet suivant
sollicite auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, une subvention en vue de la réalisation des travaux suivants, conformément au descriptif du présent dossier :
ces travaux n'ayant pas débuté à ce jour.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les obligations suivantes qui me sont faites, dans l'éventualité où une subvention me serait accordée :

- achever l'exécution des travaux conformément aux règlements en vigueur rappelés dans les actes attributifs de subventions des deux Collectivités (convention ou arrêté),
- en matière de patrimoine mobilier et à des fins d'inventaire, autoriser :
 - le Service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées (et éventuellement le Service Patrimoine du Département), à accompagner l'évolution du chantier (couverture photographique et/ou vidéo, collecte de références techniques, etc...)
 - la communication au Service Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées (et éventuellement au Service Patrimoine du Département), du rapport du restaurateur d'art, réalisé pour le chantier de restauration, en informant ce prestataire de cette transmission,
- assurer une communication relative au soutien financier de la Région et du Département grâce aux supports appropriés (panneaux de chantier, bulletin d'information local lorsque le maître d'ouvrage est une Commune ou une Intercommunalité, etc.), sur lesquels seront mentionnés les participations des partenaires financiers,
- remettre à la Région Midi-Pyrénées et au Conseil Départemental un dossier relatif aux travaux réalisés (format papier ou numérique), incluant une présentation succincte de l'opération effectuée et des photographies de l'édifice (ou de l'objet) avant et après travaux,
- autoriser la Région Midi-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées à utiliser les documents mentionnés ci-dessus à des fins de mise en valeur et de mise à disposition auprès du public en particulier sous forme numérique grâce éventuellement à leur site Internet dédié au patrimoine, sous réserve que cette documentation ne porte pas atteinte à la sécurité de l'édifice ou de l'objet, et s'inscrive dans le respect de la propriété privée et de la propriété intellectuelle,
- assurer l'ouverture au public de l'édifice ou la présentation de l'œuvre restaurée, lors des journées européennes du Patrimoine, pendant une période de cinq ans à compter de la date de l'acte attributif de subvention (convention ou arrêté).

Fait, à

Le

Signature du responsable de projet
(et cachet pour les Communes et Intercommunalités)

NB : Ces mentions figureront dans l'acte attributif de subvention (convention ou arrêté)

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

à joindre pour l'instruction du dossier **et**

à renvoyer à la Région Midi-Pyrénées **et** au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

1- Pièces administratives à joindre au dossier de demande (exigées par le règlement financier)

Pour tous les porteurs de projets

- Lettre de demande de subvention adressée au Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- Lettre de demande de subvention adressée au Président de Région
- Devis des travaux (Photocopies), ou offre de l'entreprise sélectionnée par appel d'offre
- Le dossier de demande ci-joint complété, daté et signé
- Une note relative à la présentation du projet (Cf. Dossier de demande page 1 rubrique II.1)
- Avis du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)
- Avis du Conservateur des Antiquités et Objets d'Arts (CAOA)

Si le propriétaire est une collectivité territoriale ou un établissement public

- La délibération de l'assemblée délibérante, approuvant le programme des travaux et le plan de financement de l'opération

Si le propriétaire est une association ou constitué sous une autre forme juridique

- Les statuts complets de l'organisme
- Le titre de propriété de l'édifice
- La délibération du conseil d'administration de la structure approuvant le programme des travaux et le plan de financement de l'opération
- Les derniers rapports moral, et d'activité, de l'association, ainsi que son compte de résultat approuvés par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration

Si le propriétaire est une personne privée

- Le titre de propriété de l'édifice
- Un relevé d'identité bancaire
- Le dernier avis d'imposition sur le revenu

2- Pièces techniques nécessaires pour l'instruction du dossier

- Un plan de masse ou de situation démontrant la visibilité de l'édifice depuis une voie publique
- L'autorisation préalable délivrée par l'autorité compétente au titre du Code du Patrimoine et du code de l'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, déclaration de travaux)
- Des photographies de l'édifice ou de l'objet
- Le cas échéant les frais d'honoraires du maître d'œuvre retenu, précisant ses coordonnées
- Toute étude ou document en votre possession permettant d'éclairer le projet (note historique)
- Une estimation de l'architecte maître d'œuvre choisi par le maître d'ouvrage conformément au code du patrimoine, pour les travaux de restauration et de réparation des Monuments historiques
- Un devis pour les travaux d'entretien sur Monuments Historiques
- Dès réception, copie de la notification des autres partenaires publics

SOUTIEN A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la convention de partenariat dans le domaine du Patrimoine signée entre la Région Midi-Pyrénées et le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, il vous est demandé de produire un dossier unique de demande de subvention **qui devra être adressé à chacune des deux collectivités.**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le propriétaire du bâtiment ou de l'objet concerné devra compléter en double exemplaire le dossier ci-après.

Une analyse qualitative de sa demande sera effectuée sur la base de ce dossier par les services du Département et de la Région. Ceux-ci se réservent le droit de solliciter toutes autres pièces utiles à l'instruction du projet présenté.

Envoi postal à :

Monsieur le Président
de la Région Midi-Pyrénées
Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE Cedex 9

Monsieur le Président
du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
Hôtel du Département
6, rue Gaston Manent
BP 1324 - 65013 TARBES Cedex 09

Hôtel de Région

**Direction de la Culture
Service développement par le patrimoine**

**22 Boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9**

Tél. : 05 61 39 62 09 (Secrétariat)

Hôtel du Département

**6, rue Gaston Manent
CS 71324 - 65013 TARBES Cedex 09**

Service instructeur : Direction des Archives et des Patrimoines

Tel. : 05 62 56 77 99

Fax : 05 62 56 77 97